



VOL. III.—No. 3.

MONTREAL, JEUDI, 18 JANVIER, 1872.

ABONNEMENT, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTS.

GALERIE NATIONALE.

HENRY GUSTAVE JOLY.

Bonne taille et bonne mine, maintien noble et distingué, chevelure frisée, grisonnante, épaisse moustache, nez vigoureux et hardi, l'air d'un militaire en congé. Orateur aimable, à la parole souple, élégante et facile, polie, originale et caustique, à la répartie fine. Dénué de fortes passions, délicat et mesuré dans ses paroles comme dans ses actions, ne recherchant ni le bruit ni l'éclat, son éloquence n'offre pas les grandes émotions, les élans spontanés qui constituent le véritable orateur; sachant néanmoins décocher un trait avec habileté mais retenant toujours à demi la main pour ne pas trop blesser son adversaire. Esprit curieux, vif et bien cultivé, préférant les choses utiles et pratiques aux grandes conceptions, aux théories profondes. Conscience droite et sévère, exempte de préjugés et de faiblesses, inaccessible aux séductions et aux roueries de la politique. Riche, très riche et charitable en proportion, les mains toujours ouvertes pour toutes les misères, toutes les bonnes œuvres.

Homme de progrès, s'occupant d'agriculture, d'industrie et de chemins de fer, ne ménageant ni son temps ni son argent, quand il s'agit d'entreprises publiques. Plus heureux dans ses vastes domaines, au milieu de ses nombreux travailleurs à la main calleuse et au teint bruni par le soleil que dans les salons parfumés ou la Chambre des députés. On dirait alors, à le voir, ces nobles seigneurs de France, qui, après la révolution française, cherchèrent dans les bienfaisants travaux de l'industrie et de l'agriculture le rétablissement de leur fortune et l'oubli de leurs malheurs politiques.

Faisant le bien naturellement, sans ostentation, sans enthousiasme, et sans raisonnement, par la droiture seule de son esprit, sachant concilier ses actes et ses paroles avec ses principes. Caractère doux, humble et bienveillant, préférant de perdre le succès d'une spirituelle ironie que de blesser quelqu'un.

Honnête jusqu'à la naïveté, jusqu'au point d'ignorer qu'on peut ne pas l'être, trouvant tout naturel qu'on lui reproche ses défauts; un autre Norbert Morin sous ce rapport. Protestant comme son père, canadien-français comme sa mère, excellent chrétien, fidèle représentant des idées politiques et religieuses de ses électeurs. Un jour, il a déclaré que dans le cas où ses croyances religieuses viendraient en conflit avec celles de ses constituants, il leur remettrait son mandat entre les mains. Lors de la discussion de la Confédération, il dénonça en termes chaleureux les dangers que le nouveau régime renfermait pour la nationalité canadienne-française. Personne ne parla avec plus de conviction et de talent. Son appel au sentiment national de la majorité bas-canadienne est un beau morceau d'éloquence. Il trouva dans cette circonstance solennelle une énergie et une vivacité qu'il déploie rarement.

Tout ce qu'il faut pour jeter de l'éclat sur une Chambre d'Assemblée, mais non pas, peut-être, pour être chef d'un parti, du moins dans un temps où il ne suffit pas d'avoir des principes et du talent. Trop délicat pour être intrigant, trop indépendant pour être diplomate et trop loyal pour être dissimulé. Plus fait pour l'escar-

mouche que pour la bataille rangée, pour être le capitaine d'un corps de chasseurs que général en chef d'une armée, aimant à se battre, poitrine nue, visière levée, peu soucieux des dépouilles de l'ennemi, pourvu que l'honneur du drapeau soit sauf. Serait très-ennuyé de renverser le gouvernement, ne demanderait pas mieux que de faire comme Cincinnatus après la victoire, serait capable de laisser le pouvoir à ses adversaires s'ils promettaient de faire mieux à l'avenir.

Politique peu encourageante, il faut l'avouer, pour les hommes ardents ou pressés d'arriver, rien d'étonnant qu'ils fassent entendre des murmures autour de la tente de leur aimable mais trop paisible général. Plusieurs fois on lui a reproché de manquer d'habileté, de tactique, de ressources et même de dévouement pour le parti, de trop sacrifier des exigences de la discipline politique aux nobles impulsions de sa nature. M. Joly n'ayant besoin de rien, et ne cherchant ni les honneurs ni les richesses, n'agissant que par devoir, croit avoir tout fait, lorsque sa conscience est satisfaite et qu'il a franchement exposé sa manière de voir. L'expérience et les circonstances exceptionnelles peuvent seules donner à ses facultés et à ses sentiments une surexcitation qui ne lui est pas naturelle.

Quoiqu'il en soit, M. Joly est un de ces hommes dont un parti et un pays s'honorent avec raison; hommes de bien! qui ont tout ce qu'il faut pour gouverner leurs semblables, excepté, peut-être, ce qu'on ne devrait pas avoir et ce qui ne serait pas nécessaire dans une société vraiment morale et chrétienne. Hommes de principes et de convictions qui méritent d'autant plus la popularité qu'ils la recherchent moins!

M. Joly est sans doute de ceux qui croient que le vrai mérite et la véritable grandeur ne consistent pas à avoir plus de ruse et d'audace que les autres, mais plus de vertu et d'honnêteté.

Que M. Joly devienne plus habile, meilleur tacticien, tant mieux! Mais plaise au ciel qu'avant tout il reste honnête homme! car, tel qu'il est, ce sera une des plus belles figures de notre histoire.

Il est fils du défunt M. Gaspard-Pierre-Gustave Joly, seigneur de Lotbinière et Membre du Conseil Législatif de cette province. Sa mère était une demoiselle de Lotbinière, une des plus nobles et des plus anciennes familles du Bas-Canada. Il est né en France, le 5 décembre 1829, et a reçu son éducation à Paris. Il fut admis au Barreau en 1855 et élu en 1861 membre pour le comté de Lotbinière dans le parlement des deux provinces unies. Depuis la Confédération il représente ce beau comté dans les deux Chambres.

Il est Président de la Chambre d'Agriculture et l'un des membres et principaux officiers de plusieurs sociétés utiles. Il est aussi lieutenant ou capitaine dans le premier bataillon de milice du comté de Lotbinière.

Les habitants de ce comté savent apprécier l'importance d'avoir parmi eux un homme de bien, d'intelligence et de progrès comme M. Joly, et quoique leur représentant ne partage pas leurs croyances, ce qu'ils regrettent, ils ont cependant la plus grande confiance en lui et ne manquent aucune occasion de lui prouver leur estime et leur reconnaissance.

L. O. DAVID.

ÇA ET LÀ.

TREMBLEMENT DE TERRE ET PROPÉTIE.

Québec a eu les émotions d'un tremblement de terre le 9 au soir vers huit heures.

D'abord, un bruit sourd, semblable aux roulements du tonnerre, se fit entendre et les maisons furent ébranlées jusque dans leurs bases, puis, les poêles, les meubles, etc., tout se ressentit de la secousse. Le mouvement imprimé au sol venait de l'ouest, comme on a pu le remarquer.

Ceux qui étaient occupés à pêcher la petite morue dans les cabanes élevées sur la rivière St. Charles ont aussi senti vivement le choc.

Néanmoins, nous sommes heureux de n'avoir à enregistrer aucun accident causé par ce tremblement de terre.

On prétend que ce qui contribuait à augmenter la frayeur de la population de Québec est la connaissance d'une prédiction par laquelle il doit y avoir dans le cours de ce mois une grande noirceur de trois jours pendant laquelle tous ceux qui sortiront sans avoir un cierge béni à la main, mourront immédiatement.

La prophétie des trois jours de noirceur a été faite par la vénérable Anna Maria Taigi, qui a fait certaines prédictions dont plusieurs se sont réalisées. C'est elle qui a annoncé que Pie IX règnerait vingt-sept ans.

Elle a prédit deux grands châtiments, un pour ainsi dire céleste, l'autre terrestre. Celui-ci qui consistera en guerres, en révolutions et en calamités, étant fini, l'autre tombera du Ciel sur la terre. Dans une autre des prédictions faites par Anna Maria, ce châtiment est ainsi écrit: "il y aura une grande obscurité pendant trois jours et trois nuits. La peste sévira en même temps, surtout contre les ennemis de la religion.

"Tant que dureront ces ténèbres, le feu ne brillera point, et ceux-là seulement qui seront pourvus de choses (cierges bénis,) pourront voir. Les fidèles sont exhortés à ne point chercher à examiner le ciel pendant ce temps; et tous ceux qui s'approcheront des fenêtres ou sortiront de leur maison dans l'intention de décrire ce qui se passe au firmament, seront aussitôt frappés. Le temps que durera cette plaie devra être passé en prières, et surtout à réciter le Rosaire.

"Le directeur spirituel de la vénérable disant en 1864: Il est très vrai que la vénérable servante de Dieu a annoncé la plaie, des trois jours de ténèbres s'étendant sur toute la terre. Tant que dureront les ténèbres que les fenêtres soient fermées, et que tous évitent de s'en approcher, et passent le temps à réciter le Rosaire et en prières.

"L'Eglise ne s'étant pas prononcée sur la valeur de ces prédictions, il est impossible aujourd'hui de savoir quelle autorité elles peuvent avoir. Dieu peut bien amener le triomphe de l'Eglise par des moyens naturels."

Il est bon d'ajouter que si cette prophétie se réalise ce ne peut être que dans plusieurs mois; mais il ne faut pas prendre cela trop à la lettre.

UNE DÉCOUVERTE.

Le Journal des Trois-Rivières, après beaucoup de recherches et d'informations, a enfin pu mettre la main sur la corde qui doit nous pendre ou la phrase, la phrase terrible qui doit nous pendre.

Nous avons écrit une fois, quel moment d'aberration!... qu'au lieu de nous diviser en ultramontains et en gallicans et de nous déchirer à belles dents, sans trop savoir pourquoi, nous ferions bien mieux de nous unir pour travailler à la prospérité du pays et n'avoir d'autre programme que celui de l'industrie.

Le Journal des Trois-Rivières, dit qu'il y a de l'impiété là-dans, ou presque de l'impiété. C'est évident, notre confrère est bon même de ne pas dire plus. Il a raison; il n'y a qu'un